

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 20

Artikel: Lever de rideau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Gervé, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés gratuitement à toute personne qui prendra un abonnement nouveau d'UNE ANNÉE ou de SIX MOIS à dater du 1^{er} juillet prochain.

† Henri Henneberger.

Le CONTEUR eut, la semaine dernière, le chagrin de perdre un de ses plus fidèles amis, en même temps que collaborateur occasionnel. Aux nombreuses qualités qu'il déploya dans l'administration de ses affaires particulières et dans la vie publique, à laquelle il prit une part active, HENRI HENNEBERGER, ancien député, au Mont sur Lausanne, joignait le privilège précieux d'une humeur joviale, toujours de bon aloi. Il aimait beaucoup notre journal et en représentait admirablement la bonhomie. C'était pour lui un réel plaisir que d'adresser au CONTEUR des articles et boutades en patois, aventures et bons mots glanés ici et là, qu'il « arrangeait » à notre intention, dans ses rares moments de loisir.

Le CONTEUR garde à Henri Henneberger un souvenir fidèle et reconnaissant et tient à renouveler ici, à la famille affligée de son vieil ami, ses bien sincères compliments de condoléance et l'expression de toute sa sympathie.

Lever de rideau.

C'est demain, qu'aura lieu, à Vevey, la proclamation de la prochaine *Fête des Vignerons*. Très nombreuses seront les personnes qui, déjà, voudront jour de cet avant-goût des grandes solennités du mois d'août. C'est irrésistible.

Un collaborateur du *Coniteur* lui écrivait, en mai 1865, à l'occasion de la proclamation de la fête qui fut célébrée en juillet de la dite année :

« En voyant la foule qui encombrait la gare de Vevey, dimanche dernier, à 6 heures du soir, je me demandais s'il ne conviendrait pas d'agrandir la deuxième ville du canton, pour les 26 et 27 juillet prochains. Un train de vingt-six wagons, remorqué par deux locomotives, ramenait à Lausanne le millier de curieux qui avaient voulu assister au premier acte de la *Fête des Vignerons*.

» ...Il n'y eut qu'une voix dans la foule pour louer le bon goût qui a présidé au choix du costume des musiciens de Bacchus, leurs casques à aile, leur cou nu, le cuivre des instruments, l'harmonie des couleurs répandaient sur toute la troupe une teinte étrange et mystérieuse.

» Les Cent Suisses, formés en avant-garde et en arrière-garde, avec fifres et tambours, présentaient un aspect imposant. La hache sur l'épaule, la dague au côté, ils marchaient gravement, fièrement, le regard haut, comme le faisaient leurs ancêtres. Leur habit simple, leurs belles barbes et surtout leur air martial reportaient l'imagination au temps où les bandes des ligues suisses franchissaient les Alpes pour aller prendre part à cette lutte que l'on a appelée la bataille des géants. D'autres voyaient sur cette croix blanche qui brillait sur la poitrine de ces hommes à haute stature, le signe

qui a rallié tant de fois nos pères au jour du danger et dans les luttes glorieuses de la liberté.

» Le cortège de dimanche a donc été un avant-goût des journées de juillet et nous ne doutons nullement que les paroles chaleureuses qui terminent la proclamation ne soient entendues.

» Oui, venez de près et de loin, apporter votre concours de sympathie à la population veveysanne ; elle a vraiment à cœur de mener à bonne fin une fête qui, depuis des siècles, a porté au loin le nom de Vevey. »

Et, en mai 1889, c'est-à-dire lors de la dernière fête, le *Coniteur*, par la plume de Louis Monnet, disait, à propos de la proclamation :

« Dimanche dernier, nous avons fait comme tout le monde, nous avons pris le train pour Vevey. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la publication de la grande fête ; mais quel prestige cépendant s'attachait à ce cortège ! Que de souvenirs et de sentiments divers il réveillait au sein de cette population veveysanne et de la foule accourue de tous côtés !

» On sentait, en arrivant dans cette ville, où l'on retrouve toujours tant de bons amis, qu'il s'y faisait une effervescence, un mouvement tout particulier : Vevey vivait de sa vie, des anciennes et belles traditions d'une fête dont elle a l'inimitable secret et qui constitue une de ses plus chères créations.

» Partout les mains se serraiient avec effusion ; partout l'expression du contentement et de la gaité. Les vieux racontaient avec bonheur les merveilles des fêtes précédentes auxquelles ils avaient assisté et qu'ils faisaient revivre dans leurs récits pleins de chaleur et d'émotion. L'un d'entre eux, qui se souvient parfaitement de la fête de 1819 et qui a pris part à celles de 33, 51 et 65, demandait à Dieu, dans un pieux élan, la douce faveur de voir encore celle de 1889.

» Et à côté de ces braves vétérans de l'Abbaye des Vignerons, se trouve toute une jeune génération brûlant d'impatience d'assister, pour la première fois, à une fête dont elle a entendu parler dès le berceau. »

Et voilà ce qu'on verra demain à Vevey !

Enfants ! — Un ami disait un jour à Suzanne Brohan, âgée alors de quatre-vingts ans :

— On annonce que vous allez épouser le centenaire Chevreul. Est-ce vrai ?

— On en parle, en effet, répondit Suzanne Brohan ; mais nos parents ne sont pas d'accord.



Ceci nous rappelle le mot d'un de nos mé-

decins les plus estimés, mort il y a bien des années. Il occupait un poste officiel.

Un brave homme, atteint d'une maladie incurable, se présente et demande son admission à l'assistance publique.

— Votre nom ? demande le médecin.

— Pierre N...»

— De quelle commune êtes-vous ?

— De R...»

— Votre âge ?

— Septante ans, mossieu le docteu, et orphelin de père et de mère...»

— Sapristi, il en est bien temps ! exclame le médecin.

Le mois de mai.

On nous écrit de Juriens :

Depuis un temps immémorial, se célèbre dans nos localités une fête que l'on a appelée longtemps « le mois de mai », et qu'une appellation plus moderne désigne par « fête de mai ». Vous en avez donné dans le dernier numéro du *Coniteur vaudois* une poétique et très exacte description.

La coutume va se perdant. La tradition était abandonnée ici depuis une dizaine d'années. Ce sont les fillettes qui ont fait le « mois de mai ». Quant aux garçons, ils ont fait un tir. Jadis, ils faisaient, eux aussi, une fête. L'un d'eux était « le bossu ». Il se plaçait dans une espèce de cage décorée de fleurs ; on n'apercevait que sa tête. On le promenait dans le village, et les gamins s'en allaient criant : « Le bossu ! le bossu ! »

Les petites « reinettes » — c'est-à-dire les fillettes désignées comme reines de la fête, et dont la tête est couronnée de fleurs — ont chacune un petit sac. Elles disent :

Quand ma bourse fait trin-trin,
Tout le monde *sont* mes cousins.

En entrant dans les maisons, les fillettes chantent :

Voici le joli mois de mai !
Ah ! qu'il est beau ! Oh ! qu'il est gai !

Voici la saison où toutes les fleurs

Prénnent leurs couleurs.

Réjouissons-nous au Seigneur ! (bis.)

En m'en allant sur les rochers,

J'entends le rossignol chanter,

Qui dit en chantant agréablement :

Voici le printemps.

Filles, passez bien votre temps (bis.)

Elles ajoutent, en tendant leurs manches :

Les œufs sont bien bons

Quand on met de la farine...

Les œufs sont bien bons

En mettant du beurre au fond.

Si le don se fait attendre, elles continuent :

Si vous ne voulez rien nous donner,

Ne nous faites pas ici rester.

Le jour s'en va et la nuit vient,

Nous ne gagnerons rien,

Sommes-nous donc ici pour rien !

Qui résisterait ? On a donné à pleines mains. Il s'agit maintenant d'adresser les remerciements :

Que ce Dieu si doux

Nous rassemble tous,